

Objectifs ISR & Extra-financiers



Objectifs ISR & extra-financiers

My Share Company a été créée par Drouot Estate et Atland Voisin avec une ambition simple : offrir des solutions d'épargne immobilière dédiées aux clients d'AXA. Pour cela, **My Share Company** capitalise sur le savoir-faire de ses deux fondateurs, accompagner les particuliers dans leur stratégie patrimoniale pour Drouot Estate filiale d'AXA France et concevoir et gérer des fonds immobiliers pour Atland Voisin.

Conscient du fait que l'analyse des fonds immobiliers est en pleine mutation et que les critères extra-financiers sont également pris en compte par nos clients dans leur choix d'allocation, **My Share Company** pour le compte de sa SCPI **My Share SCPI**, a décidé de s'engager dans une démarche visant à améliorer l'impact environnemental et sociétal de ses actifs.

Ainsi, **My Share Company** a fait le choix de s'orienter vers une démarche de labélisation ISR. Conformément aux dispositions du Référentiel Immobilier du label ISR 1, la politique ISR de **My Share SCPI** reposera sur les trois piliers E, S et G (Environnement, Social et de Gouvernance).

Conscient des impacts climatiques et sociétaux que l'immobilier peut avoir sur son environnement, la pondération des trois piliers sera axée en priorité sur l'amélioration de la performance énergétique des bâtiments et sur le bien-être de nos locataires au sein de nos immeubles. Il nous paraît évident que les trois piliers sur lesquels reposent ce label ISR s'imbriquent entre eux et nous devons par conséquent intégrer à cette démarche l'intégralité des parties prenantes dans la vie de nos bâtiments (locataires, Property Manager et prestataires de maintenance).

Piliers	Pondérations choisies pour My Share SCPI
Environnement (E)	45 %
Social (S)	35 %
Gouvernance (G)	20 %

Ainsi, une grille de critère (32 au total) a été bâtie afin de répondre aux objectifs fixés par **My Share Company** dans sa démarche de labélisation ISR.

En prenant en considération les enjeux extra-financiers de son patrimoine **My Share Company** contribue à une meilleure connaissance de ses actifs, à une meilleure anticipation des enjeux techniques, réglementaires et sociétaux, et contribue ainsi à la préservation de la valorisation du patrimoine sur le long terme. Les incidences sur le rendement financier seraient donc bénéfiques à moyen et long terme

Pour chacun des trois piliers, certains critères ont une pondération plus importante et sont donc en phase avec les objectifs que **My Share Company** s'est fixé.

Pilier Environnemental :

Pour ce pilier, **My Share SCPI** souhaite mettre l'accent sur la réduction de l'empreinte environnementale de son patrimoine. Ainsi, **My Share Company** se fixe pour objectif majeur de réduire la consommation énergétique et l'émission des GES de ses actifs.

¹ Arrêté du 23 juillet 2020, publié au Journal officiel.

Objectifs ISR & extra-financiers

Par ailleurs, **My Share SCPI** se fixe pour objectif de renforcer les dispositifs de tri au sein de ses actifs.

Enfin, **My Share SCPI** souhaite introduire et pérenniser la biodiversité au sein de son patrimoine et privilégier des actifs en harmonie avec leur environnement immédiat.

Pilier Sociétal :

Conscients de la nécessité d'offrir plus qu'un simple lieu de travail, **My Share SCPI** souhaite promouvoir la qualité de vie des locataires.

Pour cela, **My Share SCPI** considère que l'accès aux locaux doit être facilité, aussi bien en transports en communs que grâce à d'autres formes de mobilités plébiscitées par les salariés (vélos, VAE, trottinette, voitures électriques, etc...). Ainsi, un de nos objectifs sera de faciliter l'accès à nos immeubles.

Aussi, les salariés souhaitent retrouver à proximité de leurs locaux voire au sein même de ceux-ci, tous les services dont ils disposent à leur domicile et qui facilitent leur vie quotidienne. Ainsi, **My Share SCPI** s'engageant à renforcer les services rendus aux occupants de leurs immeubles.

Pilier de Gouvernance :

Convaincu que l'amélioration de la qualité de vie au travail et que l'impact environnemental des bâtiments est l'affaire de tous, **My Share SCPI** a pour objectif de sensibiliser toutes les parties prenantes au regard de leur politique ISR.

Plus précisément, cela passera notamment par la sensibilisation des locataires, des gestionnaires d'immeubles et des fournisseurs via des livrets d'accueil, des guides de bonnes pratiques écoresponsables ou l'analyse de la politique RSE (Responsabilité Sociétale de l'Entreprise) des prestataires.

Pour conduire cette démarche, une note ESG sur 100 est affectée à chacun des actifs de **My Share SCPI**. Une note seuil sera déterminée par **My Share SCPI** lors de l'évaluation des actifs, et les actifs situés sous ladite note seuil devront faire l'objet d'un plan d'action, pour leur permettre d'augmenter leur note ESG initiale dans le délai des trois ans prévus par le Référentiel Immobilier.